

# LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



Pour participer au Programme, la personne accompagnée doit remplir les critères suivants :

01 **RÉSIDER EN ILE-DE-FRANCE, DANS LE RHÔNE OU LE BAS-RHIN**  
Elle habite dans l'un de ces départements : 67, 69, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

02 **ÊTRE FRANÇAISE OU ÉTRANGÈRE EN SITUATION RÉGULIÈRE AU REGARD DU SÉJOUR**  
Les pièces d'identité (titre de séjour, carte nationale d'identité, passeport ...) des personnes accompagnatrices majeures doivent également être valides.

03 **ÊTRE MAJEURE ET EN PRÉCARITÉ DE LOGEMENT**

- En cours de procédure expulsion
- En résidence sociale (ex : résidence accueil, foyer de jeunes travailleurs ...)
- En logement d'intermédiation locative
- En logement accompagné - Un chez soi d'abord
- Dans un dispositif collectif AHI pour une durée supérieure à 1 nuit (CHRS, CHU, Hôtel)
- Dans un dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile

04 **POSSÉDER UN NIVEAU DE FRANÇAIS A2**  
Même si nous n'effectuons pas de test de langue, nous demandons un niveau A2 minimum afin d'assurer le critère du volontariat ainsi que la capacité à échanger avec les professionnel·les d'accompagnement EMILE.

05 **ÊTRE VOLONTAIRE ET DISPONIBLE POUR S'ENGAGER DANS L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ**

- Souhaiter quitter son territoire actuel pour accéder à un emploi (dans un secteur professionnel en tension) ou une formation rémunérée, et à un logement dans l'un des territoires d'accueil partenaires.
- Être volontaire et disponible pour s'engager dans l'accompagnement à la mobilité.
- Être d'accord pour que ses données personnelles soient partagées aux équipes EMILE dans le cadre de l'accompagnement à la construction du nouveau projet de vie.

06 **ÊTRE ACCOMPAGNÉE PAR UN·E PROFESSIONNEL·LE PRÊT·E À S'INVESTIR DANS LA CO-CONSTRUCTION DU NOUVEAU PROJET DE VIE**

En tant que professionnel·le, vous êtes disponible et disposé·e à vous investir dans la co-construction du projet de mobilité de la personne accompagnée.

Vous serez notamment amené·e à renseigner différentes données socio-professionnelles et à transmettre des pièces administratives dans le système d'information EMILE. En début de parcours, vous serez également convié·e à participer à un temps d'échange tripartite.